

Une innovation

de la CGPME Île-de-France

D'ici dix à douze ans, 250.000 PME et TPE seront transmises, soit un enjeu fondamental pour autant de chefs d'entreprise. Face à ce constat et devant le manque d'outils en faveur de la transmission/reprise, la CGPME Île-de-France se mobilise et lance un « Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise ».

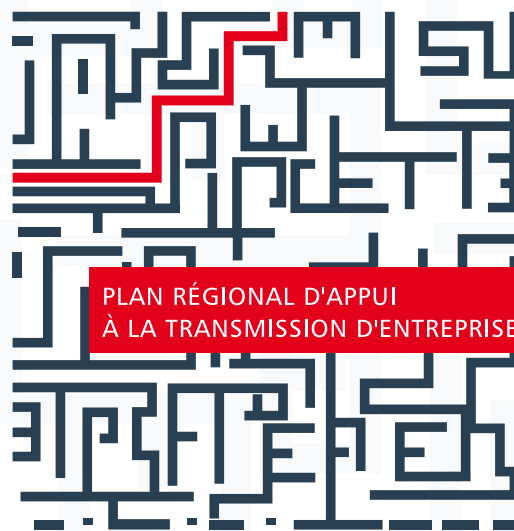
Démarche novatrice, simple et pragmatique, ce plan vous permettra d'obtenir des réponses opérationnelles et concrètes afin d'assurer la transmission de votre entreprise dans les meilleures conditions et ainsi d'en garantir la pérennité.

Véritable plan personnalisé, il est destiné à vous accompagner tout au long du processus et vous offre, notamment, via l'outil **Diagnéo**, la possibilité de préparer votre plan de transmission, de gérer votre timing de façon confidentielle et surtout de connaître la valeur réelle de votre entreprise par une estimation qui prend en compte son savoir-faire et non uniquement les données comptables.

A cet égard, nous vous invitons à venir découvrir **Diagnéo** et l'ensemble des modalités du « Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise » sur notre stand lors du salon « Planète PME » ou dans l'un de nos relais présents dans huit départements franciliens.

Jean-François ROUBAUD

Président de la CGPME Île-de-France



www.cgpme-idf.fr

Pour plus de renseignements :

10, Terrasse Bellini - 92806 Puteaux Cedex France

Tél. 01 47 78 78 35 - Fax 01 47 78 77 52

E-mail: contact@cgpme-idf.fr

Le Guide

PLAN RÉGIONAL D'APPUI
À LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE



Avec le soutien de



Avec Diagnéo

auto-évaluez votre entreprise



Dans le cadre du « **Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise** », la CGPME Île-de-France vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement une auto-évaluation de votre entreprise via **Diagnéo**. Outil innovant, il vous permettra d'établir un diagnostic des plans humain, technologique, financier commercial... afin de mesurer la cessibilité et la pérennité de votre entreprise.

ACCÈS SIMPLE ET SÉCURISÉ

Accessible depuis l'adresse Internet www.cgpme-idf.fr, **Diagnéo** intègre une sécurité maximale qui garantit la confidentialité des données enregistrées. A ce titre, vous ne pouvez accéder à **Diagnéo** qu'en utilisant votre adresse mail et votre mot de passe comprenant au minimum 6 caractères alphanumériques. Un deuxième mot de passe assure une protection supplémentaire.

TROIS MODES D'UTILISATION POSSIBLES

Diagnéo peut être utilisé indifféremment :

- Sur le **serveur** de la CGPME Île-de-France
- Sur le **disque dur** de votre ordinateur après téléchargement
- Sur une **clé USB** commandée spécifiquement et sur laquelle sera chargé l'outil.

UNE JOURNÉE D'EXPERT OFFERTE

A l'issue de votre auto-évaluation sur **Diagnéo**, venez rencontrer un conseiller de la CGPME de votre département pour faire le point sur votre démarche et envisager la suite que vous souhaitez donner à votre démarche.

ERGONOMIE ET SIMPLICITÉ

De conception ergonomique, **Diagnéo** est très simple d'utilisation. Laissez-vous guider et remplissez consciencieusement chaque champ du formulaire. A tout moment, vous pouvez modifier vos données par un accès direct au chapitre concerné grâce à un système d'onglets qui vous permet d'accéder à l'un des onze chapitres définis pour couvrir tous les aspects de votre entreprise :

- Objectifs et connaissance de la cession
- Secteur d'activité
- Humain entreprise
- Données commerciales
- Production / Fournisseurs
- Technologique
- Juridique
- Données financières
- Données fiscales
- Humain personnel
- Eléments d'évaluation complémentaires

UNE SYNTHÈSE PRÉCISE

Une fois les données saisies et enregistrées, **Diagnéo** vous présentera une synthèse des résultats obtenus par votre entreprise sous forme de tableaux récapitulatifs et de graphiques, idéale pour bénéficier d'une vision rapide et globale, le tout accompagné d'un certain nombre de recommandations et de conseils. Vous pourrez alors obtenir un ordre de grandeur (en euros) de la valeur de votre entreprise.

Suite à votre auto-évaluation, si vous souhaitez obtenir un pré-diagnostic auprès de l'un de nos conseillers, **Diagnéo** vous permet aussi de transférer directement vos données sur le site sécurisé.

www.cgpme-idf.fr

Pour aller plus loin...

la CGPME Île-de-France vous propose

Après avoir auto-évalué votre entreprise via l'outil **Diagnéo** et obtenu gratuitement un pré-diagnostic plus explicite auprès de l'un de nos conseillers, la CGPME Île-de-France vous offre la possibilité d'approfondir votre réflexion.

ETUDE CIBLÉE

Si vous souhaitez approfondir davantage votre démarche, une expertise vous sera proposée. Vous obtiendrez par ce biais une étude ciblée qui aboutira à la valorisation qualitative de votre entreprise ainsi qu'une prescription pour faire évoluer celle-ci dans la perspective de sa transmission.

IDENTIFICATION D'UN REPRENEUR

Le « **Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise** » pourra aussi vous aider à identifier des repreneurs potentiels. Des informations sur les structures et dispositifs régionaux facilitant la reprise d'une entreprise seront mis à votre disposition. De plus, vous bénéficierez d'actions de conseils et de formations élaborées à partir des résultats de votre diagnostic personnel.

A VOS AGENDAS !

Dans les prochaines semaines, des réunions d'information et de sensibilisation à la transmission d'entreprise seront programmées dans les huit départements franciliens. Elles associeront les principaux partenaires du dispositif : OSEO, la DRTEFP, le Conseil Régional, l'AGEFOS PME, les chambres de commerce et de l'industrie, les chambres de métier.